

Restauration scolaire

Le restaurant scolaire est géré par la municipalité. Accolé aux écoles, il accueille les élèves de maternelle et d'élémentaire sur le temps du midi.

Les inscriptions à la cantine pour la rentrée de septembre 2025 se feront en Mairie **à compter du mois de juin**

Restaurant scolaire

Horaires d'ouverture : 12h – 13h30

Adresse : 1 sente des écoles – 27610 Romilly sur Andelle

Tél : 02 32 48 73 00

Menus

- [Modification de menus S18 \(du 28 avril au 02 mai 2025\) 200.61 Ko](#)
- [Menus du 24 février au 04 juillet 2025 703.49 Ko](#)
- [Menus du 13 janvier au 07 février 2025 337.28 Ko](#)

Inscription et règlement facture

Pour inscrire vos enfants à la cantine, vous devez vous présenter en **mairie** pour remplir le **formulaire d'inscription**.

Les factures de cantine sont envoyées **tous les deux mois** au domicile des parents. A leur réception, elles sont **à régler sous 15 jours en mairie ou en ligne (référence sur la facture)**.

Différents modes de paiement sont possible en mairie : en carte bleue, en espèces ou par chèque.

- [Tableau des tarifs 2024 176.30 Ko](#)
- [Dispositif « cantine à 1€ » 1.08 Mo](#)